

# Tournoi permanent

## REGLEMENT

### **Article 1 : Objet du tournoi**

- Afin de dynamiser la vie du club un tournoi permanent est organisé pour la saison 2015/2016.

### **Article 2 : Tableaux et hiérarchie**

- Deux tableaux sont constitués : un tableau dames et un tableau messieurs.
- L'entrée dans le tableau se fait par classement et à classement égal par ordre d'inscription au tournoi.
- Le tableau des participants avec les coordonnées des joueurs est affiché dans le club house.

### **Article 3 : Modalités des rencontres**

- Chaque participant peut défier tout joueur classé au-dessus de lui dans la hiérarchie.
- Nul ne peut refuser un défi d'un participant situé moins de 4 rangs en dessous de lui.
- La réservation du court est à la charge du challenger. Le défendeur a le choix entre un court en plein air ou un court intérieur. La réservation se fait pour une heure.
- Les joueurs s'affrontent dans une manche à 9 jeux avec jeu décisif à 8 jeux partout. Si la manche n'est pas terminée à l'issue de l'heure de jeu, le joueur qui mène au score est déclaré vainqueur de la rencontre.
- La rencontre devra avoir lieu dans les 2 semaines suivant le défi.

### **Article 4 : Résultats et classement**

- Le résultat de la rencontre doit être transmis par le gagnant au juge-arbitre (Anthony) en envoyant un mail à l'adresse [contact@tcquimper.org](mailto:contact@tcquimper.org).
- Si le challenger gagne, l'ordre des places dans le tableau est inversé. Si le défendeur gagne, seul le challenger perd une place dans le tableau.
- Si la rencontre n'a pas eu lieu dans les 15 jours suivant le défi, le challenger est déclaré vainqueur par forfait
- Par ailleurs, tout match effectué rapporte un point à chaque joueur.
- Les litiges seront adressés par mail au secrétariat à l'attention d'Anthony.

### **Article 5 : Récompenses**

- Une remise des prix et un pot de clôture seront effectués en fin d'année sportive.
- Seront récompensés les vainqueurs par séries, les meilleures progressions et les meilleures participations.

### **Article 6: Inscriptions**

- Tout joueur de 14 ans ou plus licencié au Tennis Club Quimper peut s'inscrire au tournoi.
- L'inscription se fait auprès du secrétariat. Elle est gratuite.

